

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 13 avril 2023

Délibération n° 23C/03/09

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
05 avril 2023		Présents : 48
Date de publication :	Statutaires : 77	Pouvoirs : 13
19 avril 2023	En exercice : 77	Votants : 61

Objet : Budget primitif principal de la communauté de communes pour 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 13 avril à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Tricot, sous la présidence de Frans DESMEDT, président.

Etaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MMES BARTHE Isabelle, BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, BRUNET Laurette, M. COULON Olivier, MMES DA SILVA Isabelle, DEAUCOURT Josette (suppléante de M. CARRE Christophe), M. DE BEULE Olivier, MME DELAMARRE Béatrice, MM DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Patrice (suppléant de M. THEOPHILE Pascal), MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FOURNIER Alain, GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, GREVIN Régis, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEVRE Jean-Charles, MME LEQUEN Astride, M. MICHEL Thierry, MME MOKRI Djamila, M. NAVARRO Julien, MME PAMART Anaïs (suppléante de M. BIZET Régis), MM PAUCCELLIER Hervé, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, M. VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VERLEYE Eliane, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), MM WAFFELAERT Eric, WARME Philippe.

Soit 48 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaient absents : MME BENABBAS Stéphanie M. BOURGEOIS Jérôme, MME DESMEDT Yveline, M. DUPONT Didier, MME DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe, FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, MOONEN Thierry, PETIT Jean-Luc, MMES VERMEULEN Christèle, WALLON Christine.

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. CANDELOT Bertrand (Grandvillers aux Bois) à M. SAINTE-BEUVE Nicolas (Rouvillers) ;
M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M DOVERGNE Samuel (Plainval) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME GRIGNON-PONCE Véronique (Dompierre) à MME ERCOLANO Magalie (Wavignies) ;
M DENEUFBOURG Xavier (Montiers) à LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) ;
M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE (Angivillers) ;
M. MERLIN Bernard (Ravenel) à M. RENAUX André (Wavignies) ;
M. NEGI Michaël (Lieuwillers) à M. HOEDT Jean-Michel (Erquinwillers) ;
MME VASSEUR Lydie (Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
M. VAUCHELLE Patrick (Maignelay-Montigny) à MME BOULAS-DRETZ Sandrine (Airion) ;

A été élu secrétaire de séance : M. Guy GONTARCZYK

Le président Frans DESMEDT présente la section de fonctionnement du budget principal par fonction (service) qui sera votée par chapitre. La section d'investissement est présentée et sera votée par opération.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°22C/08/05 du 15 décembre 2022 relative à la reprise des activités et des comptes du budget Recyclerie sur le budget principal ;
Vu la délibération n°22C/08/06 du 15 décembre 2022 relative à la reprise des activités et des comptes du budget Aire d'accueil des gens du voyage sur le budget principal ;
Vu la délibération n°23C/02/02 du 23 mars 2023 relative aux comptes financiers uniques des budgets Recyclerie et Aire d'accueil des gens du voyage 2022 ;
Vu la délibération n°23C/02/13 du 23 mars 2023 relative au débat d'orientations budgétaires du budget général pour l'année 2023 ;
Vu la délibération n°23C/02/04 du 23 mars 2023 relative au compte financier unique du budget principal 2022 ;
Vu la délibération du 13 avril 2023 relative à la détermination des taux des recettes fiscales pour l'année 2023 ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

Niveau de vote : la section de fonctionnement par nature et la section d'investissement par opération individualisée,

VOTE le budget primitif principal 2023 comme suit :

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses (€)	16 185 398,37	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	3 683 585,00	61	0	0
012	Charges de personnel	3 617 183,56	61	0	0
014	Atténuations de produits	2 286 506,00	61	0	0
65	Autres charges de gestion courante	2 883 837,00	61	0	0
66	Charges financières	110 000,00	61	0	0
67	Charges exceptionnelles	71 500,00	61	0	0
68	Dotations aux provisions	5 000,00	61	0	0
023	Virement à la section d'investissement	2 927 786,81	61	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	61	0	0

Chap	Recettes (€)	13 004 083,18	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	10 200,00	61	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	616 475,18	61	0	0
73	Impôts et taxes	9 916 124,00	61	0	0
74	Dotations, subventions et participations	2 270 476,00	61	0	0
75	Autres produits de gestion courante	186 588,00	61	0	0
77	Produits exceptionnels				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 220,00	61	0	0

Section d'investissement

Opérations d'équipement (Seules les opérations nouvelles sont soumises au vote)

Nouvelles propositions	Dépenses (€)	Pour	Contre	Abstention
(13) Equipement espace de Baynast	122 200,00	61	0	0
(36) Renforcement PAV	255 000,00	61	0	0
(39) Réhabilitation gymnase St Just	22 000,00	61	0	0
(40) Bâtiment de la Recyclerie	37 000,00	61	0	0
(42) Equipement service repas	14 000,00	61	0	0
(44) Réhabilitation gymnase Maignelay-Montigny	20 300,00	61	0	0

(51) Travaux, extension déchetteries MM et St Just	162 000,00	61	0	0
(54) Maison Petite Enfance	112 500,00	61	0	0
(55) Aménagement gare Saint Just	233 000,00	61	0	0
(64) Conteneurs Déchets	81 500,00	61	0	0
(65) Aménagement du patrimoine	558 200,00	61	0	0
(68) Autres travaux communautaires	39 000,00	61	0	0
(69) Programme Pluriannuel Voiries (AP)	400 000,00	61	0	0
(70) Aménagements touristiques	400 000,00	61	0	0
(73) Construction Maison santé pluridisciplinaire St Just	25 000,00	61	0	0
(74) Fonds d'intervention foncier	200 000,00	61	0	0
(75) Très Haut Débit	60 000,00	61	0	0
(78) Bâtiment administratif Saint Just	1 000 000,00	61	0	0
(79) Pôle d'attractivité	250 000,00	61	0	0
(80) Matériel roulant et outillages	48 300,00	61	0	0
(81) Efficacité énergétique	340 000,00	61	0	0
(204) Subventions	290 000,00	61	0	0
Total opérations d'équipement	4 670 000,00	61	0	0

Nouvelles propositions	Recettes (€)	Pour	Contre	Abstention
(13) Equipement espace de Baynast				
(36) Renforcement PAV	38 500,00	61	0	0
(39) Réhabilitation gymnase St Just				
(40) Bâtiment de la Recyclerie				
(42) Equipement service repas				
(44) Réhabilitation gymnase Maignelay-Montigny				
(51) Travaux, extension déchetteries MM et Saint Just				
(54) Maison Petite Enfance	259 166,00	61	0	0
(55) Aménagement gare Saint Just	134 413,00	61	0	0
(64) Conteneurs Déchets				
(65) Aménagement du patrimoine				
(68) Autres travaux communautaires				
(69) Programme Pluriannuel Voiries (AP)	125 020,00	61	0	0
(70) Aménagements touristiques				
(73) Construction Maison santé pluridisciplinaire St J				

(74) Fonds d'intervention foncier				
(75) Très Haut Débit				
(78) Bâtiment administratif Saint Just	147 000,00	61	0	0
(79) Pôle d'attractivité				
(80) Matériel roulant et outillages				
(81) Efficacité énergétique				
(204) Subventions				
Total opérations d'équipement	704 099,00	61	0	0

Vue d'ensemble

Fonctionnement (€)	Dépenses	Recettes
Crédits proposés en 2023	16 185 398,37	13 004 083,18
Restes à réaliser de 2022	107 731,70	64 557,75
Résultat reporté (002)		9 189 055,05
Total	16 293 130,07	22 257 695,98

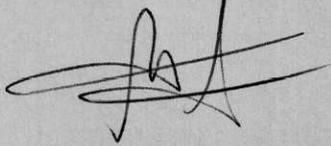
Investissement (€)	Dépenses	Recettes
Opérations nouvelles 2023	4 670 000,00	704 099,00
Restes à réaliser de 2022	635 494,99	
Total opérations non ventilables	619 220,00	3 857 286,81
Dont 21- immobilisations corporelles	142 000,00	
Dont 024 - Produits des cessions d'immobilisations		29 500,00
Dont 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section (amortissements)	4 220,00	600 000,00
Dont 16- Capital des emprunts	400 000,00	
Dont 26- Immobilisations financières		
Dont 13- subventions d'investissements		
Dont 10222- FCTVA	73 000,00	300 000,00
Dont 1068- Excédents de fonctionnements capitalisés		
Dont 021- virement de la section de fonctionnement		2 927 786,81
Résultat reporté (001)		1 363 329,18
Total	5 924 714,99	5 924 714,99

ADOpte le budget primitif tel qu'arrêté dans la vue d'ensemble (Pour : 61 Contre : 0 Abs : 0).

AUTORISE le président à procéder à des virements de crédits, de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Guy GONTARCZYK

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 19 avril 2023